

Frasne

infos

Journal trimestriel d'information municipale de Frasne
No 56— février 2014



Le mot du maire

Une nouvelle année s'offre à nous tous. Qu'elle vous permette de réaliser ce qui vous tient le plus à cœur, en famille, en associations et dans vos activités professionnelles.

Soyez assurés que l'ensemble de l'équipe municipale mettra tout en œuvre pour vous offrir un espace de vie agréable et favorable à l'expression de vos désirs .

Nul ne peut ignorer les différentes consultations électorales qui ponctueront notre calendrier.

Elles seront locales, afin de renouveler l'équipe municipale les 23 et 30 mars, puis européennes le 25 mai, et enfin nos sénateurs seront réélus en septembre par les grands électeurs désignés après les municipales.

Ce mandat s'achève. L'équipe, consciente de ne pas avoir pu répondre à l'ensemble de vos sollicitations, a œuvré au mieux, en assumant ce qui relève du réglementaire, de la mise aux normes et en conformité.

Avoir une ambition pour notre territoire, dessiner l'avenir doit être conjugué en permanence avec un respect des finances publiques. C'est un exercice récurrent qui s'impose aux élus, responsables et garants d'une bonne gestion pour le village.

Alors pour la mandature à venir , de nouveaux challenges seront à relever dans un contexte économique difficile, qui rendra d'autant plus exigeant l'exercice des élus appelés à assumer la gouvernance de la commune.

Vous souhaitant bonne lecture de votre journal,

Bien à vous
Philippe Alpy

Dans ce numéro :

LES NOUVEAUX RYTHMES SCOALIRES	3
LE COVOITURE	4
CHAUFFERIE BOIS : 1ERE ANNÉE	7
URBANISME : PLU, SCOT,SADI	8
AU THÉÂTRE ABCDEF	10
1ER SALON DE LA GASTRONOMIE	12
NOUVEAU VOLLEY CLUB	13
L'ACTU DES ÉCOLES	14-17



Les élus ont invité le sous-préfet nouvellement nommé à Pontarlier, M. Bruno Charlot. Ils lui ont présenté la commune et entre autre , la problématique de l'accès et la desserte de la gare, reconnue comme nœud ferroviaire sur l'arc jurassien depuis la suppression du Paris-Berne le 13 décembre dernier .



Elections municipales
Elles auront lieu les dimanches **23 et 30 mars 2014.**

Les rythmes scolaires : étape ultime

Le groupe de travail a, comme prévu, planché pour élaborer un questionnaire, afin de nous permettre de recueillir l'avis des familles avec le plus de précision possible. Nous avons eu un taux de réponses presque parfait : 57 % pour l'école maternelle, 91 % pour l'école primaire.

Puis nous avons avancé progressivement, en tenant compte des données évolutives des diverses administrations : la CAF, l'inspection d'académie, ainsi que jeunesse et sports.

C'est le 16 janvier dernier que le dossier a pu être bouclé. En effet, nous avons profité d'une réunion programmée en soirée sur Pontarlier destinée aux élus du Haut Doubs, pour demander aux intervenants de faire le détour par Frasne l'après midi. Ils ont tous accepté facilement l'invitation !

Ainsi, nous avons pu tous échanger clairement et simplement, en présence des directeurs de maternelle et primaire, de Patricia Fournier représentant les parents, de l'association Familles Rurales "Les Brimbelles", de Madame Brunelle, Monsieur Jeannin pour La CAF, Monsieur Combette pour Jeunesse et Sports et M. Laugier. IEN pour la circonscription de Pontarlier. Ils nous ont apporté, chacun dans leur domaine, des précisions qui nous ont permis d'affiner notre projet. Et pour que nous soyons le plus clair possible, nous nous sommes engagés à monter un Projet Éducatif de Territoire en partenariat avec les enseignants, les parents et l'Association Famille Rurales.

Ce dossier devrait permettre à la commune de bénéficier d'une aide compensatoire pour l'aider à supporter le coût de cette nouvelle organisation ; mais également, si des changements devaient intervenir d'ici la rentrée prochaine, cet "agrément" permettrait de solliciter des dérogations. En effet, certaines questions demeurent toujours sans réponse pour l'instant.

Par exemple l'organisation de sorties piscine ou ski : les enseignants pourront-ils continuer à les organiser sans dépasser les horaires arrêtés, et sous quelles conditions ?



Les élus, le corps enseignant, l'inspecteur académique, les associations de parents, Familles Rurales le prestataire, et les partenaires, la CAF et jeunesse et sport, ont trouvé la bonne harmonie pour mener à bien ce dossier.



Le conseil municipal a donc validé la nouvelle organisation pour la rentrée 2014.

Ainsi, les enfants iront en classe de 8h30 à 11h30, et de 13h30 à 15h45 et le mercredi, de 8h30 à 11h30.

Ils seront en TAP (temps d'activités périscolaires) jusqu'à 16h30, cet accueil sera payant.

C'est donc l'association Familles Rurales qui assurera ce temps, en complément du périscolaire actuel, nous étudions la possibilité d'organiser un accueil périscolaire pour le mercredi matin.

Cette nouvelle organisation représente un gros changement pour les enfants, les enseignants, les familles, les collectivités et leurs personnels. Mais également les associations qui prennent en charge les enfants dans le temps extrascolaire.

Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui ont participé à ce travail et incontestablement, il reste encore du pain sur la planche pour peaufiner ce travail. Il sera utile de faire un bilan fin 2014.

Maud Franey-Saillard.

■ Covoiturer pour aller travailler !

Un dispositif de covoiturage simple et flexible a été mis en place à l'intention des pendulaires de l'Arc Jurassien.

Qui a mis en place ce dispositif ?

Le Parc Naturel Régional du Haut-Jura, le Pays Horloger et le Pays du Haut Doubs, en liaison avec leurs partenaires suisses l'association intercantonale **arcjurassien.ch**, l'association pour le développement des activités économiques de la Vallée de Joux (ADAEV), l'association pour le Développement du Nord Vaudois (ADNV), l'Agglomération Urbaine du Doubs (AUD) et la République et Canton du Jura.

De plus, 60 entreprises se sont engagées dans ce programme.

Pourquoi le covoiturage ?

Votre territoire est caractérisé par un habitat dispersé où les conducteurs se retrouvent au final tous sur les mêmes routes d'accès.

La mise en place de transports en commun est difficile lorsque les flux ne sont pas massifiés sur de longues distances. Le covoiturage apparaît clairement comme une solution bien adaptée aux secteurs diffus et a de plus un important potentiel de progression (passage de 10 à 30%).

Le dispositif proposé par le programme :

Il comprend une plateforme téléphonique, un site internet (www.covoiturage-arcjurassien.com), l'aménagement de parkings relais de covoiturage, la réalisation d'outils de communication et une large campagne d'animation sur l'Arc Jurassien (dans les entreprises suisses et les communes françaises).

Le but est de créer une véritable communauté de covoitureurs à l'échelle de l'Arc Jurassien, permettant à chacune et chacun de trouver le moyen le plus optimal pour ses déplacements.

Avec qui covoiturer ?

Un collègue, un voisin, une connaissance ou une personne inscrite sur notre plateforme.

Comment s'inscrire ?

Vous appelez la centrale téléphonique pour donner les renseignements suivants : commune de résidence, lieu de travail, horaires, contraintes éventuelles... Le personnel vous recherche un covoitureur et vous met en relation.

Autre possibilité : inscription sur le site Internet.

A noter que l'on peut s'inscrire pour covoiturer tous les jours, occasionnellement ou pour dépanner quelqu'un. Les personnes qui covoiturent déjà peuvent aussi s'inscrire.

Où se retrouver ?

Chez l'un, chez l'autre ou sur un des parkings relais de covoiturage répertoriés sur la carte interactive disponible sur le site Internet (signalés, aménagés et déneigés).

Vous appelez la centrale téléphonique pour donner les renseignements suivants : commune de résidence, lieu de travail, horaires, contraintes éventuelles... Le personnel vous recherche un covoitureur et vous met en relation.

Autre possibilité : inscription sur le site Internet.

A noter que l'on peut s'inscrire pour covoiturer tous les jours, occasionnellement ou pour dépanner quelqu'un. Les personnes qui covoiturent déjà peuvent aussi s'inscrire.



Chiffes clés :

40 000 frontaliers en Franche-Comté
9 personnes sur 10 sont seules dans leur voiture
30 km en moyenne pour le trajet aller
4 500 €/an de dépenses pour aller au travail pour 60km aller/retour par jour (coût global = 0.36 €/km)
1 tonne de CO2/an économisée si on covoiture

Avantages du covoiturage :

Economique (- 1600 à 4000 €/an/personne)
 Moins de fatigue
 Plus convivial
 Moins de bouchons sur la route
 Moins de pollution

Inscription et renseignements :

Plateforme téléphonique :
 +41 800 25 26 27 (appel gratuit)

Site internet :
www.covoiturage-arcjurassien.com

A Frasne, le parking dédié au covoiturage se situe Avenue des Sapins, le long du terrain de foot. Des panneaux l'indiquent.

Téléthon 2013 : un excellent cru de générosité

On savait l'équipe de Christian et Géraldine Jeanney motivée et elle l'a encore prouvé.

Les coureurs sont partis pour un périple reliant Chapelle d'Huin à Frasne par un froid sec et un sol bien gelé et

glissant !

A Chapelle d'Huin le maire, Dominique Mamet, a accueilli l'équipe avec boissons chaudes et gâteau.

Les coureurs ont rejoint Chaffois et Vuillecin où le déjeuner les attendait.

De là, rejoints par un groupe d'Apach'Évasion, ils sont repartis pour Sainte Colombe où les attendaient les jeunes sapeurs pompiers de Frasne.

Arrêt à la Rivière pour une collation, puis à Dompierre où le maire, Jean Patoz et Hubert Troutet les attendaient.

Enfin, escortés par les porteurs de flambeaux du CMEJ, ils sont arrivés à Frasne, où les attendait le maire et ...un vin chaud!

Le soir, tout le monde s'est retrouvé autour d'une fameuse morbiflette préparée par JPS, avec de la musique pour oublier les courbatures de la course.

La semaine précédente, les jeunes élus avaient sillonné le village pour vendre des maillons de chaîne dite « de la solidarité ». Cette belle action a recueilli la somme de 750 €.

Au total, c'est un chèque de 3 685 € qui a été envoyé à l'AFM.

Jacky Désarménien



Que tous les acteurs de ce Téléthon 2013 soient remerciés.

Sainte Barbe placée sous le signe du bénévolat

Des médailles et des promus :

13 sapeurs sont passés 1^{er} classe et un caporal.

Le médecin commandant Christine Jeanin- Moharic a reçu la médaille d'argent pour 20 ans d'engagement, et le médecin capitaine Jean-Luc Chesnel, la médaille de vermeil pour 25ans.

Beaucoup d'émotion avec le diaporama préparé par Florian Comte sur les sapeurs pompiers décédés en service commandé.

Le lieutenant Emmanuel Poulain a rappelé les 233 interventions de l'année. Il a salué l'engagement de son effectif (44 dont 2 médecins).

Le maire, Philippe Alpy, a tenu lui aussi à remercier ces hommes et ces femmes toujours au service de la population, ainsi que l'encadrement des jeunes, formés à une véritable école de la vie chaque samedi après-midi.



Des hommes et des femmes volontaires au service de la population

Le conseiller général, Jean-Pierre Gurtner a mis en avant un réel service public.

Enfin le chef infirmier, Cuny Bertrand

du SDIS à quant à lui remercié les conjoints qui souvent, restent seuls durant les interventions.

Jacky Désarménien

Le marché de Noël de la Courte Echelle

La huitième édition du marché de Noël a fait le plein, grâce à l'ensemble de ses prestations (nombreux exposants, défilé de mode, spectacle de cirque et manège pour enfants).

La courte échelle tient à remercier la municipalité de la ville de Sainte Croix, son syndic Franklin Thévenaz, ainsi que Michel Ruchat, directeur de l'office de tourisme, sans oublier les responsables des musées pour l'installation du stand de 80 m². Boîtes à musique et automates venus de Sainte Croix et Les Rasses, ont donné un aperçu du savoir-faire local dans ce domaine très particulier. Merci également à la municipalité de Frasne et à l'ensemble des élus Suisses et Français pour leur présence à l'inauguration du dimanche matin, ainsi qu'à l'ensemble vocal des iodlers de « L'Edelweiss » pour leur belle animation. Des liens amicaux ont été tissés entre les deux municipalités, pour l'avenir de nos deux villages.



Un marché de Noël qui a attiré de nombreux chaland...
Jean-Jacques COURTY

Reines et rois inaugurent des locaux rénovés



C'est dans une salle Omer Lamy remise à neuf que les rois ont été tirés, à l'issue du repas mensuel suivi de l'assemblée générale.

Le club de l'amitié s'est rassemblé dans la bonne humeur. On profite toujours d'un moment où tout le monde est là pour partager cet instant bien convivial. Et comme le maire et les adjoints étaient présents à l'occasion de la restitution des locaux après travaux, on en a profité pour trinquer à cette rénovation.

Et les six reines et quatre rois n'étaient pas les seuls satisfaits.

Jacky Désarménien



Aide à Domicile Service

Permanence ADS du 1er semestre 2014

Les jeudis 30 Janvier, 27 Février, 27 Mars, 24 Avril, 26 Juin

De 9h00 à 12h00 au local ADMR—3 rue de la Gare à Frasne

Contact M. Fevre Rolland—Tel : 03.81.89.86.19

Chaufferie bois : une première année de chauffe satisfaisante

Dès 2008 la municipalité s'est souciée de la problématique énergétique de ses bâtiments communaux.

En 2009, une étude de faisabilité bois énergie diligentée par la CFD a démontré la pertinence d'une chaufferie bois et réseau de chaleur sur le centre bourg.

La commune a donc relevé le défi.

Grâce à une collaboration exemplaire avec le maître d'œuvre, Alain Lazzarotto, retenu pour la qualité de son offre de prestations conjuguant la proximité et un savoir faire reconnu, mais également l'appui du bureau d'étude Assist, le projet a pu aboutir.

Notons également le soutien technique et financier du Conseil Général, de l'ADEME et de l'Union Européenne (fonds FEDER).

Il aura fallu plus de 2 ans d'ingénierie de projet administratif et financier puis encore une année de travaux de construction pour que la chaufferie bois soit mise en service en février 2013.

La commune, contrairement à beaucoup de collectivités a fait le choix d'une gestion directe pour une maîtrise totale de l'outil.

A ce jour 11 bâtiments sont raccordés. Des bâtiments communaux (la mairie, l'école maternelle et l'école primaire, le dispensaire, la halte garderie et la

poste), la communauté de communes, le collège, la gare, et un bâtiment privé: le cabinet médical et la maison du Dr Chesnel, que nous remercions de s'être associé à notre projet.

Nous attendons avec impatience les résultats définitifs du bilan technique et financier après une année complète de chauffe.

Les premiers éléments en notre possession montrent de très bons ratios en terme économique au regard de ce qui avait été projeté.

Christel Guyon



le silo de stockage peut contenir 120m3 soit environ 40T de plaquettes



Le réseau de chaleur est long de 800m l

Don du sang

Nous pouvons encourager et remercier les 18 nouveaux donneurs qui sont venus nous rejoindre cette année.

En 2013, 387 personnes se sont présentées aux collectes organisées à Frasne et 369 prélèvements de sang ont été effectués.

Calendrier des collectes en 2014

Mercredi 12 février

Mardi 22 avril

Mercredi 23 juillet

Mercredi 1er octobre

Mercredi 3 décembre

Centre d'animation de 16h30 à 20h



Venez encore plus nombreux

Annie Lavaine

PLU, SCOT, SADI, et si essayait d'y voir plus clair

Si on vous dit PLU, ça vous parle ? si on vous dit SCOT ? sans doute un peu moins. Et si on vous dit SADI ? Pas du tout ! Ne vous inquiétez pas, c'est normal, ça vient de sortir.

Avant de vous présenter le petit dernier, revenons rapidement sur le parcours de ses aînés, car en fait, si tous les trois traitent de la même problématique, ils ne jouent pas dans la même cour.

Le PLU, Plan Local d'Urbanisme, s'applique comme son nom l'indique à notre village et à lui seul. Il contient entre autre la cartographie et les règlements qui permettent de gérer et de contrôler l'utilisation du sol pour le développement de notre commune tel qu'il a été défini antérieurement dans notre Plan d'Aménagement et de Développement Durable. Rappelons au passage que la révision générale du PLU lancée en 2010 est toujours en cours d'étude et qu'elle pourrait aboutir fin 2014, du moins espérons-le.

Quant au SCOT, Schéma de Cohérence Territoriale, dont nous vous avons déjà parlé dans ce bulletin il y a tout juste un an, c'est à peu près la même chose, mais à l'échelle d'une intercommunalité élargie à cinq communautés de communes, à savoir celle du Mont d'Or et des deux Lacs, Altitude 800, du Larmont, du canton de Montbenoît, du plateau de Frasne et du val du Dugeon qui représentent, rappelons-le, un total

de 66 communes pour 56223 habitants (chiffres 2010).

Il est à noter au passage que la communauté de communes des Haut du Doubs (Mouthe) n'en fait pas partie, étant rattachée au parc naturel régional du haut-Jura.

Ce SCOT, dont le périmètre géographique ci-dessus vient d'être validé par M. le Préfet sur proposition de l'association du Pays du Haut Doubs, qui dans un avenir assez proche passera les commandes à un syndicat mixte qui pourra dès lors bénéficier des dotations de l'état et des collectivités locales. Des délégués de chaque communauté de communes siégeront alors dans ce futur syndicat mixte, pour élaborer le contenu du SCOT qui sera soumis à l'approbation des collectivités puis de l'état.

Mais auparavant, durant l'écriture de ce SCOT, que nous sera-t-il proposé ? Y trouverons-nous les réponses à nos attentes ? Les choix et les orientations que le syndicat nous proposera correspondront ils à nos besoins ? Beaucoup trop de questions se posent pour que nous ne les anticipions pas de manière collective afin d'aborder sereinement ce dossier complexe.

Voilà pourquoi la communauté de communes de Frasne et du val de Dugeon a décidé de s'attacher les services du bureau d'études Verdi Ingénierie afin d'identifier les atouts, les enjeux, les

besoins pour le développement de notre territoire, et dont l'ensemble de cette étude constituera notre Schéma d'Aménagement et de Développement Intercommunal, SADI. Et c'est fort de cet inventaire, que nos futurs conseillers communautaires, délégués par notre communauté de communes auprès du syndicat mixte, pourront argumenter et peser sur les choix de ce dernier pour que notre perception de l'avenir urbanistique, économique, agricole, touristique soit entendue, comprise et acceptée.

Bruno Trouttet



Redevance assainissement : nouveauté 2014

La redevance d'assainissement collectif, sert à financer le coût du service de collecte des eaux usées (dépenses sur le budget communal) et le transport et traitement des eaux usées (dépenses sur le budget intercommunal).

Jusqu'en 2013, les usagers recevaient une redevance (facture) émanant de leur commune. La commune reversait

une quote part à la communauté de communes.

A compter de 2014, pour des raisons administratives, juridiques et fiscales, la sous-Préfecture impose que chaque collectivité appelle directement sur les usagers, une redevance correspondant à ses charges.

En 2014, chaque usager recevra deux factures distinctes.

Une émanant de la commune et une autre de la CFD.

Démolition de la maison Renaud

La réflexion de la commission urbanisme, engagée depuis 2009, a conduit à l'acquisition et la démolition de la maison « Grandclément » (51 grande rue) en 2012.

Dans la continuité, et pour un aménagement futur global de cette espace, la commune a également acquit pour démolition, la maison mitoyenne appartenant à M. Renaud.

Jean-Paul Barthelet



Un nouvel espace à aménager au cœur du village et à proximité des commerces

Acquisition de parcelles boisées à Billin

Début 2013, une propriété jouxtant la forêt communale au canton de BILLIN a été acquise suite au règlement d'une succession. Elle se situe de part et d'autre de la route forestière, juste à l'entrée de la forêt. Ces 2 parcelles cadastrales représentent une surface de 1.16 ha. Rapidement, une exploitation a été réalisée car cette propriété n'avait pas été exploitée depuis fort longtemps (gros bois, très forte densité).

Il ne restait plus que 2 petites parcelles cadastrales totalisant à peine 0.50 ha, isolées dans cette zone le long du mur du périmètre communal. Elles nous ont été proposées en fin d'année et nous avons décidé de les acquérir puisque cela permet de fusionner 4 parcelles différentes et de les intégrer à notre patrimoine forestier.

Ce genre d'opération est plus facile à réaliser depuis quelques années. En effet, la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche, promulguée le 27 juillet 2010, a institué un droit de préférence au profit des propriétaires forestiers, voisins d'une parcelle boisée mise en vente. Cela signifie que tout vendeur de parcelle forestière de moins de 4 ha doit les proposer, à un prix

fixé d'avance, en priorité aux riverains qui ont un mois pour se déterminer. A défaut d'accord, le propriétaire peut alors les vendre à qui bon lui semble. Cette mesure favorise le regroupement foncier forestier qui se trouve morcelé au fil du temps, suite aux partages et successions. Elle permet ainsi une meilleure gestion fores-

tière avec la constitution de grandes unités plus faciles à gérer.

Dans cette droite ligne, la municipalité, soucieuse d'améliorer le patrimoine communal, étudie toutes les opportunités foncières se présentant.

La commission Bois & Forêts



Périmètre de la parcelle 9

Théâtre ABCDEF

Un bel anniversaire pour notre troupe de théâtre : 25 années de représentations !

Pour fêter dignement cet événement, les répétitions ont repris début septembre, toujours au rythme de 2 soirées par semaine.

Cette année nous aurons donc le plaisir de vous présenter une comédie en 3 actes de Paul Cote, mise en scène par Serge Roux

« DIS-MOI DONC C'QUI A DE NEUF »

Vendredi 28 février et Samedi 1er mars 2014

Salle d'animation à Frasne

L'histoire en quelques mots :

« Depuis que le patron de l'Entreprise « Bernadin—vins et spiritueux » a disparu tragiquement au cours d'un voyage d'affaire au Filkistan, Madame Bernardin et son personnel redoutent l'espionnage industriel. C'est alors, que débarquent une cliente mécontente, un contrôleur de l'Urssaf, un technicien de



chez Bimbull, mais aussi un couple Bizar ... badjanais !

Madame Mouchaboeuf, la concierge, soupçonne tous ces gens d'être des espions. Elle les arrête, menace de les tuer et discute ensuite. Soudain, surprise ! La supposé espionne a bien connu Monsieur Bernardin, elle l'a même sauvé 'une mort atroce, elle lui a appris la langue ... française... et bien d'autres choses aussi ...

Une comédie pleine de rire, d'humour et de jeux de mots, qui a obtenu le premier prix au concours national d'auteurs de la F.S.C.F en l'an 2000.

Alors venez nombreux, fêter ce bel anniversaire. Cette bande de copains s'est « régallée » durant toutes ces années, à vous présenter des comédies qui nous l'espérons vous aurons amusées.

Pour la troupe
Daniel Parriaux

Familles rurales des Brimbelles : accueils de loisirs et animations

Nos prochains accueils de loisirs auront lieu à Frasne.

Du 24 au 28 février : sur le thème « la France, un incroyable talent »

Du 22 au 25 avril : sur le thème « qui veut gagner des bonbons ? »

Les horaires actuels des accueils (9h à 17h), sont en cours d'étude afin de les adapter à vos besoins, car il y a notamment une demande d'ouverture plus tôt le matin et de fermeture plus tard le soir.

Les résultats de l'enquête, diffusée auprès des familles en décembre 2013, sur cette question des horaires de nos accueils (périscolaire et vacances), sont disponibles sur notre site Internet.

Samedi 15 mars 2014 après-midi, nous proposerons pour les enfants,

un **défilé de Carnaval** dans le village, suivi d'un goûter.

Retenez dès à présent la date de notre **vide grenier dimanche 13 avril 2014**, salle polyvalente de Frasne et extérieur.

En octobre, nous souhaitons relancer une **"action jeunes"** auprès des collégiens ; nous avons également diffusé un planning des **ateliers Loisirs Créatifs** destinés aux enfants de 6 à 11 ans. Suite au départ de notre animatrice, nous n'avons pu donner suite à ces deux projets et prions les familles et les jeunes intéressés de vouloir nous en excuser.



Pour tous renseignements, contacter le bureau de l'association, 14 rue de la gare 25560 Frasne

tel : 03 81 89 85 07
Ou : 06 30 59 08 31

Permanences : lundi, mardi, jeudi, vendredi 8h30 /11h30

Famillesrurales.fradom@wanadoo.fr
Www.famillesrurales.org/lesbrimbelles

Ski Club Frasne-Drugeon

L'automne 2013 a été marqué par la fête des 30 ans du ski club: une belle soirée-fondue de 300 personnes préparée par JLM dont on retiendra surtout la convivialité avec de chaleureuses retrouvailles entre anciens du ski club qui ont pu se raconter de multiples histoires sur les pistes, la construction du chalet, les tenues, des résultats de concours etc...

Puis un début de saison sur les chapeaux de roue pour les 150 membres du club: des pistes tracées pendant 4 semaines du 28 novembre au 18 décembre!

A regretter la détérioration des pistes par des engins motorisés vers le 13 décembre, une dégradation du domaine public mal acceptée des skieurs qui s'acquittent d'une redevance de 84€ d'accès aux pistes...

Le parc de location ski-raquettes a été en grande partie renouvelé avec du matériel plus performant !

Location 03 81 89 75 99

Les bonnets jaunes sont arrivés ! Le ski club aidé par la société Triobois de Bouverans et Axa de Frasne ont fabriqué des tours de cou et des nouveaux bonnets jaunes bien visibles sur les concours !

Les 70 enfants de l'école de ski ont pleinement profité des pistes sur Frasne en décembre, ils s'alignent désormais sur les traditionnelles courses : challenge Robbe, les jeunes spatules, la patrouille, la transjeune, etc..

Les résultats de début de saison sont encourageants mais la concurrence est rude !

Depuis le début de l'hiver, en plus des entraînements, un groupe d'initiation au skating pour adultes s'est mis en place sur décembre et janvier, gros succès avec une quinzaine de participant(e)s.

La Patrouille du Drugeon : célèbre course du club (par équipe de 3) incontournable du calendrier du comité, par manque d'enneigement à Frasne, elle a été déplacée sur le site des Fourgs le samedi 1er février avec encore plus de

participants (350 contre 300 en 2013). Organisation super, beaucoup de public, de parents, ambiance conviviale entre les co-équipiers. Les jeunes du ski club se sont bien placés notamment les poussins benjamins 2ème, les minimes cadets 3ème et les poussines benjamins 7ème

Et pour le programme à venir :

- le rassemblement scolaire (400 enfants du secteur) le vendredi 7 ou jeudi 13 février

- la transjurassienne les samedi 8 et dimanche 9 février: 25 coureurs du club inscrits !

- samedi 8 début des Jeux Olympiques de Sochi. Nous vous invitons à suivre les résultats des coureurs du massif : Jason et Sébastien en combiné, Anaïs Bescond en biathlon, et les 3 haut-doubiennes Anouk Faivre Picon, Aurore Jean, célia Aymonier, vice championne du monde espoir! en fond spécial...et peut-être apercevoir les petits nouveaux: Hugo Buffard en combiné, Ronan Lamy Chapuis en saut et notre grand espoir du biathlon: Quentin Fillon-Mayet (petit fils de Mr CÉBÉ)

- une sortie raquette au clair de lune suivie de fondue le 14 ou 15 février suivant la météo. Inscriptions Nadia 06 12 66 60 58

- et de multiples autres activités raquettes, randonnées à ski, sortie ski alpin à Châtel le 29 mars, rando sur les crêtes du Jura Nord le 4 mai, etc (renseignements sur le site www.skiclubfrasnedrugeon.free.fr)

- à retenir également 2 dates: le samedi 19 avril à Labergement pour un spectacle comique : Yohann Metay artiste qui raconte à sa façon sa course autour du Mont Blanc.. et le trail de la vallée du Drugeon le dimanche 7 septembre 2014 à La Rivière-Drugeon .

Jean –Luc Girod



Médiathèque intercommunale

Cela fera bientôt 1 an que la médiathèque intercommunale a ouvert ses portes au public et fonctionne en réseau avec les bibliothèques communales de nos villages.

Le bilan de cette première année de fonctionnement est très positif puisque nous comptons actuellement environ 830 lecteurs, provenant de toutes les communes de la CFD.

Toutes les classes de la Vallée du Drugeon ont été accueillies entre janvier et juin à la médiathèque et dans certaines des bibliothèques, ce qui a permis aux enfants de découvrir cette nouvelle structure et d'y revenir pour s'y inscrire en famille. Les écoles seront à nouveau accueillies dès janvier 2014.

Nous rappelons que l'inscription annuelle est gratuite pour tous les habitants des communes de la CFD.



Animation « Même pas peur! »

Blandine Staszak, Adeline Dumont et toute l'équipe des bénévoles auront plaisir à accueillir de nouveaux lecteurs.

L'invitation d'auteurs montre également le dynamisme de la structure qui trouve petit à petit son rythme de croisière.

Timothée Laine, artiste comédien et poète, a su séduire les amateurs de vers, de prose et de surprises, le Vendredi 25 octobre.

Philippe Godard, auteur de différents ouvrages pour la jeunesse, notamment sur la relation des jeunes aux écrans, a

reçu les classes de 5^{ème} et les adultes en soirée pour une conférence sur la place d'internet dans la société actuelle.

Des animations lectures sont également proposées aux enfants de 3 à 9 ans, un mercredi et samedi matin chaque mois.

Le 1er salon de la gastronomie du vin et des arts

L'association la courte échelle organise les 22 et 23 mars, son premier salon de la gastronomie et des arts, avec comme parrain et partenaire Jean-Paul Jeunet, restaurateur étoilé au guide Michelin à Arbois.

Deux concours hôteliers et de gastronomie auront lieu, cuisine le samedi et pâtisserie le dimanche, avec les commentaires avisés de Jocelyne Lotz-Chocquard, célèbre restauratrice entendue chaque vendredi matin sur France Bleu Besançon.

Un salon des vins avec une douzaine de productrices viticultrices, ainsi que de nombreux produits gastronomiques de toute la France seront proposés au public. Une exposition d'œuvres d'art, peinture et sculptures, se tiendra en annexe dans la salle d'animation. Restauration sur place et démonstrations culinaires tout au long des deux journées.

Jean-Louis Donier



Permanences d'information pour les familles et assistantes maternelles

En mairie de Frasne

Les lundis 10 et 24 février, 10 et 24 mars de 14h30 à 16h30

Musicart's

Musicart's a tenu son assemblée générale ce samedi 1^{er} février à la salle d'animation de Frasne, de nombreux élus étaient présents dont M. le maire de Frasne.

L'école avait réservé une surprise aux visiteurs du jour, à savoir un accueil en musique avec l'orchestre à cordes dirigé par Anna Simerey, ce mini concert fût aussi l'occasion pour les jeunes débutants de s'intégrer le temps d'un morceau à l'orchestre.

Musicart's cette année encore présente un solde positif, démontrant une gestion réfléchie, malgré de nombreux investissements cette année comme l'achat de mobilier pour la nouvelle école à Levier ou de matériel pour les différents orchestres.

Dans le budget prévisionnel, une somme a été allouée au futur spectacle de Mai, avec la location de matériel, un sonorisateur, un éclairagiste, permettant de présenter un spectacle de qualité.

En clôture de réunion, l'orchestre de rock de l'école "les Smartphones" ont présenté en avant première et avec brio, quelques morceaux qui seront joués au spectacle.

Le second temps fort de l'année sera un grand spectacle qui sera donné cette année les 16 et 17 mai à la salle des fêtes de Levier et qui s'intitulera « Et maintenant ... Que la musique soit !! ».

Cette création originale réunira tous les enfants de l'école de musique, les pro-

fesseurs, les différents orchestres, les classes de danse et la chorale adulte créé pour l'occasion et réunissant de nombreux parents ayant aussi souhaiter s'investir lors de ces soirées.

A tous les artistes, viendra se joindre une troupe de théâtre venue du Val d'Usiers « Majic », qui assurera le lien avec la musique, de beaux moments en perspective.

Le spectacle sera gratuit, mais uniquement sur réservation. Prochainement des affiches donnant la marche à suivre seront apposées dans divers endroits au village entre autres.

Patrick Racle



Mini concert de l'ensemble à cordes—2 générations jouent à l'unisson

Volley Loisirs Frasne : un nouveau club pour le plaisir

Parce qu'elles aimaient ce sport pour l'avoir pratiqué dans leur enfance, pascal Greffier et Pascale Alpy ont décidé de se constituer en association.

Rejointes par 3 autres adeptes du volley « loisir », elles se retrouvent en général le samedi matin au petit gymnase de l'école primaire.

La jeune association ne demande qu'à s'agrandir et n'est pas un groupe féministe. Les hommes sont aussi les bienvenus. Tout le monde peut donc s'inscrire à partir de 15 ans et pour une cotisation de 10€ seulement.

Ren se i gn em en ts a u 03.81.89.72.33



Ecole Maternelle des myrtilions



Jeudi 17 octobre, dans le cadre du 23^{ème} salon du livre, Christine Schneider, auteur d'albums pour enfants est venue nous présenter son travail, ses livres.

Echanges riches avec son public pour lequel ses histoires font écho à leur vécu, toujours avec tendresse et humour.

En avant-première, elle nous a raconté l'histoire de « Pompon et les monstres » qui paraîtra au printemps.

Les enfants ont pu observer une des étapes (croquis non colorés) avant l'impression.



Echange d'état, le chocolat sous l'effet de la chaleur devient liquide, prend la forme des moules-chiffres pour faire des sucettes, se solidifie en refroidissant... et comble chaque gourmand. Où comment la science donne le sourire.



Mme Schuller anime l'atelier de reconnaissance des emballages par le toucher.



Maîtresse Catherine anime l'atelier de reconnaissance auditive du déchet contenu dans la boîte.

Ecole Maternelle des myrtilions

Mardi 15 octobre, Michèle Humbert du SMOO est intervenue pour traiter du sujet des déchets. Après les séances menées sur la matière, c'était une conclusion logique. Des ateliers ont été mis en place.



M. Magnenet animait un loto pour savoir quel déchet allait dans quelle poubelle.



M. Fernandes était chargé de l'atelier de fabrication d'un porte-monnaie à partir d'une brique (lait ou jus de fruit).

Ecole primaire Xavier Marmier : de bons résultats à la Transjeunes

Mercredi 29 janvier 2014, 12 élèves représentaient l'école lors de la transjeune qui se déroule chaque année aux Rousses et qui réunit les jeunes fondeurs de la région.

Ils se sont particulièrement bien comportés, figurant pour la plupart dans le premier tiers du classement. Félicitations à tous.

Jean-Marc Ryser



M. Ryser toujours partant pour accompagner ses jeunes pousses !

L'association des parents d'élèves de l'école primaire organise son désormais traditionnel carnaval le samedi 15 février à la salles des fêtes de Frasne. Un loto sera également organisé le 10 mai à la maison pour tous de Doubs.

Nous souhaitons une participation active à ces manifestations dont les bénéfices ont pour but de soutenir le financement des activités de nos enfants telles que voyages, sortie de cinéma, goûter de Noël et bons d'achat de 20 € pour le passage en 6ème de nos élèves.

La Présidente

L'ami du pain

Au collège Emile Laroue, les élèves de la classe Environnement, la classe de 6^{ème} D, sont sensibilisés sur le gaspillage de la nourriture et sur le compostage.

Ils veulent à leur tour faire une action afin d'éviter le gaspillage du pain à la cantine tous les midis. Ainsi, ils pèsent le pain gaspillé tous les vendredis depuis la rentrée.

César et Antoine, responsables de cette action ont réalisé un graphe qu'ils ont affiché à la cantine afin de montrer à l'ensemble des élèves et au personnel du collège la quantité de pain gaspillé chaque semaine, en espérant que les élèves comprennent qu'il faut prendre peu de pain puis en reprendre s'ils en manquent.

César GUYON et Antoine DREZET



Le pain jeté est recyclé pour chauffer des serres en étant brûlé, c'est bien, **mais éviter le gaspillage, c'est encore mieux !**

Formation des délégués



Dans le cadre de la formation des délégués de classe, nous nous sommes rendus à la Mairie de Frasne le jeudi 21 novembre 2013. Durant cette matinée nous étions installés dans la salle du conseil municipal, où Monsieur DÉ-SARMÉNIEN nous a accueillis.

Nous nous sommes d'abord présentés chacun notre tour auprès de nos camarades. Ensuite nous avons reçu des explications sur la fonction de délégué de la part de Madame CAPRISTO et Monsieur SAILLARD avant de prendre une collation offerte par la municipalité.

Pour finir nous avons fait un quizz avec le jeu « Cap délégués » et nous avons reçu un carnet pour les conseils de classe.

Nous remercions chaleureusement Monsieur le Maire et son équipe de nous avoir si gentiment accueillis.

Anne-Sophie VITTORI, Camille COURTET, Suzie BRISCHOUX, Emmanuel ZUFFEREY

Sport partagé : Un partage sportif avec le cœur

Il existe au collège Émile Laroue, comme au collège Malraux à Pontarlier, une section "sport partagé".

A Malraux, c'est une classe "ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) et dans les deux collèges, ce sont des élèves de 3^{ème} qui en font partie.

Le sport partagé, c'est la pratique sportive avec de jeunes élèves handicapés qui sans les collégiens, ne pourraient la pratiquer.

A Frasnne, ils exercent le tennis de table, notamment avec de jeunes pensionnaires de l'IME "l'Éveil" de Villeneuve d'Amont. Les entraînements ont lieu depuis les vacances de la Toussaint jusqu'à celles de Noël chaque jeudi soir, sous la houlette de Anne Pagnier, prof d'EPS à Émile Laroue.

Ils préparent les championnats UNSS au cours desquels auront lieu d'autres compétitions comme le VTT en tandem ou le bike and

run, notamment avec de jeunes déficients visuels.

Le niveau est élevé car ce sont des championnats académiques départementaux et en ce moment, ils sont en train de préparer les championnats de France UNSS.

Les jeunes feront un stage à Chaux Neuve durant les prochaines vacances, où seront pratiquées des épreuves de ski de

fond, raquettes et ski alpin, toujours en sport partagé.

Mais ce stage a un coût, pris en charge par les parents et, afin d'atténuer la dépense, les jeunes vendent des pâtisseries.

Ils s'impliquent également avec Anne Pagnier à l'association "Apach' Évasion", pour des activités sportives été comme hiver et dernièrement, cette association a participé au Téléthon.

L'approche du handicap n'est pas forcément une évidence pour tout le monde, notamment chez les collégiens. Ceux-ci sont bien sûr volontaires pour exercer ces activités, les entraînements et les stages sont pris sur leur temps de loisir.

C'est suffisamment rare pour le souligner et là, c'est le cœur qui parle .



L'agence AXA



(De gauche à droite) Stéphanie, Aurélie, Jean-Marc et Cécile. Une équipe à votre service



Créée en 1949, l'agence AXA précédemment LA PROVIDENCE, s'est installée à CENSEAU sous la direction d'André GRESSET. En 1974, l'ainé des fils, Emile GRESSET a rejoint l'agence. Puis en avril 1977, c'était le tour du dernier des fils, Jean-Marc GRESSET.

André GRESSET a pris sa retraite en janvier 1985. La fusion des sociétés d'assurances a entraîné le rachat de la PROVIDENCE par le groupe PRESENCE ASSURANCES puis, à la fin des années 1980, ce groupe est devenu AXA.

En 1997, AXA a racheté l'UAP formant ainsi le premier groupe d'assurances en France se hissant également dans les plus grands groupes mondiaux.

Fin 2010, Emile GRESSET est lui-même parti en retraite pour être remplacé en 2011 par Cécile GUYOMARC'H qui a quitté la Normandie avec son conjoint, François GUYOMARC'H et leurs trois enfants, la famille s'est installée à FRASNE.

Toujours en 2010, Philippe ALPY maire de la commune et Jean-Marc GRESSET ont eu l'occasion de se rencontrer à différentes reprises afin d'envisager l'installation de l'agence dans des locaux à FRASNE.

Une formidable opportunité s'est présentée puisque le bâtiment du 72 de la grande rue était à vendre, la commune en a fait l'acquisition tout en sachant que le rez-de-chaussée était réservé à l'agence. Les promesses ont été tenues puisqu'à la fin du mois de décembre 2010, le déménagement s'est fait entre CENSEAU et FRASNE.

Dès janvier 2011, deux postes ont été créés et aujourd'hui, l'agence compte parmi son personnel Aurélie OGIER résidant dans la commune ainsi que Stéphanie JACQUES épouse de Frédéric JACQUES de l'entreprise ARTISANS DE LA CHAPELLE.

La politique de l'agence est avant tout d'être au service de sa clientèle avec des horaires permettant à chacun de rencontrer les agents ainsi que le personnel du lundi au vendredi de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 18H30, le samedi de 8H30 à 12H00.

L'agence s'est spécialisée en direction des agriculteurs, des artisans et commerçants, elle propose également tout une panoplie de contrats à destination des particuliers avec en plus, des services bancaires avec AXA BANQUE à destination des particuliers.

AGENCE AXA
72 Grande Rue
25560 Frasne
Tel : 03 81 46 26 11



La recette

Proposée par les salariées de l'ADMR



Moelleux fondant au choco-caramel

- Pour 6 personnes
- Temps de préparation : 10 mn
- Temps de cuisson : 8 à 10 mn

Ingrédients :

- 4 œufs
- 80g de sucre
- 80g de beurre
- 2 cu. à soupe de farine
- 150g de chocolat noir
- 6 caramels mous

Préparation :

- Allumer le four à 210° C (th 7)
- Fondre le chocolat et le beurre
- Lisser la préparation
- Fouetter les œufs et le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse
- Ajouter la farine et la préparation chocolat beurre. Bien mélanger le tout
- Verser la moitié de la préparation dans des ramequins
- Ajouter un caramel au centre et terminer par le reste de la préparation
- Cuire à four chaud 8 à 10 minutes
- Servir aussitôt

Conseil :

On peut agrémenter ce petit gâteau de crème anglaise

Les mots croisés de Jacky



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										■
2										
3		■				■		■		
4			■							
5		■					■			
6					■					
7			■					■		
8				■						
9		■				■		■		■
10										

Horizontal : 1- Fêtée en janvier. 2 – Ils vivent en milieu rural. 3 – Assuré durant la garantie – retenu. 4 – Le nickel – ligne de fond. 5 – Il repose aux Marquises – une fin anglaise. 6 – Mariée – accessoire de cow-boy. 7 – Indique l'année – port de Bretagne – sur des plaques Suisses. 8 – On y apprend un métier – d'un beau bleu. 9 – Des gorges magnifiques. 10 – Dressages pour les animaux.
Vertical : 1 – Dans le domaine du possible. 2 – Lettre grecque – sur une boussole. 3 – Personnel – double – révisé ou modifié... 4 – Une ration généreuse ! – parler du Sud. 5 – On y trouve la sérénité – la tante des petits. 6 – Parfois extraordinaire – pour encourager. 7 – un Philippe fêté le 26 mai – posé sur un satellite. 8 – Satellite de Jupiter – Apparus. 9 – On lui doit « Yvan le terrible » en deux versions. 10 – Ne sont pas tous de Stockholm !...

Solution de la dernière grille du Frasne info d'octobre 2013

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	A	R	T	I	S	A	N	A	U	X
2	R	I	O	■	A	R	A	L	■	E
3	G	R	U	E	R	E	■	I	O	N
4	A	I	R	S	■	K	G	B	■	O
5	N	■	B	O	L	■	R	O	M	P
6	■	P	I	N	■	R	E	R	■	H
7	U	R	E	■	S	■	C	O	L	O
8	S	E	R	V	I	R	■	N	I	B
9	E	■	S	I	R	O	P	■	C	E
10	S	E	■	S	E	C	H	E	E	S

Mémento :

Urgences (SAMU) 15 (portable 112)
Gendarmerie 17 (portable 112)
Pompiers 18 (portable 112)

Médecin de garde 3966
(après 20h ou le week-end)

Médecins Dr Chesnel 03 81 49 81 14
Dr Jeannin 03 81 89 72 88
Dr Boéréscu 03 81 49 84 57
Pharmacie 03 81 49 81 50

Assistante sociale 03 81 38 87 60

Drogue/alcool/tabac info service 0800 231 313

Accueil sans-abris / SAMU social 115

Enfance maltraitée 119

Dispensaire de Frasne 03 81 49 83 59
(Permanence du lundi au samedi de 8h à 8h30)

Cabinet dentaire 03 81 49 81 32

Cabinet vétérinaire 03 81 49 81 48
(Nouvelle adresse: 1 rue de Beaucaire)

Kinés : Ugo Fays 03 81 89 72 42
Véronique Burgat 03 81 46 24 07

Taxi 06 76 70 61 54

Mairie 03 81 49 83 17
mairie@frasne.fr
(du lundi au samedi 8h30-12h)

Communauté de communes CFD 03 81 49 88 84
Syndicat-drugéon@wanadoo.fr

Déchetterie 03 81 89 88 06
lundi, jeudi de 14h à 19h (hiver : 14h-17h) et
samedi 9h à 12h30 et 13h30-18h (hiver : 9h-12h)

Médiathèque
Mardi et vendredi : 16h-19h; Mercredi : 10h-
12h/14h-18h; Jeudi : 16h-18h; Samedi : 10h-12h

Halte garderie 03 81 89 77 49

Relais petite enfance 03 81 46 94 49
ou
06 89 64 86 88

A.D.M.R. 03 81 89 87 68
Du lundi au vendredi de 10h à 12h

Familles Rurales 03 81 89 85 07

Écoles
Maternelle 03 81 89 72 77
Groupe Xavier Marmier 03 81 49 83 74
Collège Émile Laroue 03 81 49 81 01

Orthophoniste 06 73 71 60 20

Psychologue 06 29 76 59 98

Pédicure-Podologue 06 85 36 45 60

Les naissances

Bienvenue à ...

Noé Lo-Presti le 21 septembre 2013
Jules Boiteux le 24 septembre 2013
Ugo Garnier le 10 octobre 2013
Léo et Gabin Courdier le 13 octobre 2013
Ambre Godin le 3 décembre 2013
Sorcha Enoe le 16 janvier 2014
Néo Vuillemin le 02 février 2014

Les décès

Au revoir à ...

Bernadette Mainy le 2 novembre 2014
Ambroise Bettineschi le 4 novembre 2014
Jean-Pierre Boegler le 26 novembre 2014
Fabien Anguenot le 4 décembre 2014
Georges Marmier le 8 janvier 2014
Simone Godin le 17 janvier 2014
Maurice Poinot le 18 janvier 2014
Jean-Claude Rousselet le 22 janvier 2014

Agenda

Février :

Samedi 15 : Carnaval des parents
d'élèves école primaire
Salle des fêtes

Vendredi 28 : Théâtre ABCDEF
Centre d'animation

Mars :

Samedi 1 : Théâtre ABCDEF
Centre d'animation

Samedi 15 : Défilé de carnaval et goû-
ter - Association familles rurales

Dimanche 16 : Banquet des classes
Centre d'animation

Samedi 22 et Dimanche 23 : Salon de la
gastronomie. Salle des fêtes

Avril:

Dimanche 13 : vide grenier de l'associa-
tion familles rurales
Salle des fêtes et extérieur

Samedi 19 avril : chasse à l'œuf du
CMEJ dans les rues du village

Mai :

Samedi 3 : Concert Soluna
Centre d'animation

Samedi 17 : Repas de la fête des
mères. Centre d'Animation

Juin :

Samedi 21 : fête de la musique

Responsable publication : Philippe Alpy

Réalisation : Christel Guyon

Equipe rédactionnelle :

Manon Chaney
Marine Paris
Jacky Désarménien

Crédit photos: Jacky Désarménien
Jean-Jacques Courty

Mail rédaction : mairie@frasne.fr

Nombre d'exemplaires: 900